



Communiqué de presse

Date: 03. 09. 2015

Principes du système de points pour la protection climatique: produire en réduisant les émissions

Une nouvelle étude d'Agroscope indique le potentiel de vingt mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'agriculture. L'effet de ces mesures dépend souvent de la structure de l'exploitation. Par conséquent, il est indispensable de tenir compte des impacts sur la production de l'ensemble de l'exploitation. Les vingt mesures étudiées forment la base d'un système de points pour la protection climatique à l'aide duquel les agriculteurs IP-SUISSE devront réduire leurs émissions de gaz à effet de serre à l'avenir.

«IP-SUISSE souhaite augmenter l'efficacité rapportée aux gaz à effet de serre de ses producteurs sans préjudice la production agricole» explique Fritz Rothen, directeur d'IP-SUISSE à l'occasion de la huitième plateforme sur les analyses de cycle de vie dans l'agriculture à Agroscope Reckenholz à Zurich. IP-SUISSE et Agroscope ont collaboré afin de définir des mesures adaptées. Agroscope a calculé le potentiel de réduction de gaz à effet de serre de vingt mesures. La rentabilité de neuf d'entre elles a également été étudiée. Le résultat est le suivant: le potentiel est là, dix-sept des vingt mesures analysées conduisent à une réduction des gaz à effet de serre émis par unité d'énergie alimentaire produite. En moyenne, une mesure permettait de réduire d'un pour cent les émissions de gaz à effet de serre d'une exploitation.



Les installations photovoltaïques peuvent contribuer à réduire les émissions agricoles de gaz à effet de serre

(Photo: Gabriela Brändle, Agroscope)

Tenir compte de la structure de l'exploitation

Les mesures étudiées concernent tous les gaz à effet de serre agricoles. Outre les mesures liées à l'énergie, comme la mise en place d'installations photovoltaïques, le champ d'action touchait de nombreux domaines: la réduction des engrais azotés minéraux, l'augmentation de l'efficacité de l'azote, le maintien ou la création de réservoirs de carbone dans le sol et la biomasse ainsi que les émissions de méthane dans l'élevage bovin. L'effet d'une mesure peut dépendre considérablement de la structure de l'exploitation: tandis que la réduction des engrais azotés minéraux est surtout efficace dans les grandes cultures, les exploitations qui ont un effectif animal élevé ont davantage besoin de mesures liées à la détention animale.

Le remplacement du mazout par des sources d'énergie renouvelables possède en soi un potentiel de réduction plus élevé que le remplacement du courant traditionnel par du courant vert. Il n'empêche que suivant les sources d'énergie spécifiques à l'exploitation, l'emploi de courant vert peut se révéler la mesure la plus importante dans le domaine énergétique. Pour la pratique, cela signifie que l'application des mesures de protection climatique doit toujours tenir compte de la structure de l'exploitation.

Une analyse de cycle de vie de l'ensemble de l'exploitation est nécessaire

Les analyses de cycle de vie se sont également avérées surprenantes: la mesure «couverture des silos à lisier» permet certes de réduire les émissions d'ammoniac par rapport au silo à lisier, mais la concentration plus élevée d'azote dans le lisier augmente les émissions de protoxyde d'azote pendant et après l'épandage. Pour identifier des effets négatifs de ce type, il est important de prendre en compte les cycles de matières dans leur globalité avec tous les impacts environnementaux significatifs et de trouver éventuellement des mesures complémentaires pour éviter ces répercussions, comme ici en adaptant la quantité et la technique d'épandage.

Les mesures visant à réduire les engrais minéraux azotés sont un autre exemple. Leur efficacité dépend largement d'une réduction potentielle des rendements et d'éventuelles émissions supplémentaires sur le terrain dues aux engrais alternatifs comme les engrais verts et les restes de fermentation. La réduction des engrais azotés n'augmente l'efficacité rapportée aux gaz à effet de serre d'une exploitation que si la baisse des rendements reste raisonnable et que les nouvelles techniques d'épandage ne se traduisent pas par d'importantes émissions supplémentaires. Ces exemples soulignent que les effets des mesures de protection climatique ne doivent pas être considérés de manière isolée, mais toujours dans le contexte de l'exploitation dans son ensemble.

Avantages économiques en cas d'adaptation du processus de production

L'analyse économique comprenait essentiellement différents projets d'investissement et l'adaptation des processus de production. Le critère essentiel de l'évaluation est le suivant : combien coûte la réduction des gaz à effet de serre, mesurée en kilogrammes d'équivalents CO₂ ? Des adaptations du processus de production peuvent notamment permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre à moindres coûts, voire sans générer aucun coût supplémentaire. Le réensemencement sans labour des prairies permanentes ou le changement de l'affouragement des vaches laitières sont par exemple des mesures sans effet sur les coûts et qui peuvent être mises en pratique à court terme. Pour l'économie aussi, il est important que la mesure soit choisie en tenant compte de la situation spécifique de l'exploitation.

Vaste application prévue

Les résultats du projet ont été présentés au public à l'occasion de la huitième plateforme sur les analyses de cycle de vie dans l'agriculture. Ils forment la base scientifique à partir de laquelle IP-SUISSE souhaite développer un système de points pour la protection climatique. Ce système a pour but de permettre aux quelque 10 000 producteurs sous label IP-SUISSE de sélectionner, à partir d'une liste de mesures efficaces, celles susceptibles de convenir à leur exploitation et de les mettre en œuvre. A l'instar du système de points utilisé pour la biodiversité, les agriculteurs devront atteindre un nombre minimal de points après une phase initiale. Ce projet a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre des agriculteurs IP-SUISSE de manière significative à l'avenir.

Le projet de système de points pour la protection climatique

A la demande d'IP-SUISSE, Agroscope a procédé à une **analyse de cycle de vie de vingt mesures** afin d'étudier leur potentiel de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** dans les exploitations agricoles suisses ainsi que les éventuelles **synergies** ou **conflits d'intérêts** avec d'autres impacts environnementaux. Les **conséquences économiques** ou les investissements nécessaires ont également été analysés pour neuf de ces mesures. Afin de tenir compte de la variabilité des différents types d'exploitation en Suisse, chaque mesure a été analysée pour **quatre types d'exploitation**. Les émissions de gaz à effet de serre ont été rapportées à la quantité **d'énergie digestible** produite dans l'ensemble de l'exploitation. Les résultats des analyses incluent donc non seulement la variation des émissions de gaz à effet de serre suite à l'application des mesures, mais aussi l'éventuelle fluctuation de la production d'une exploitation, ce qui permet d'exprimer l'efficacité rapportée aux gaz à effet de serre.

L'analyse de cycle de vie est une méthode **d'évaluation environnementale** qui a été conçue pour les preneurs de décision. Comme son nom l'indique, l'analyse porte sur la production d'une exploitation **tout au long de son cycle de vie**, incluant également les processus situés en amont. L'analyse de cycle de vie enregistre, quantifie et évalue toutes les ressources et émissions qui jouent un rôle pour les impacts environnementaux d'une exploitation donnée, en commençant par l'exploitation des matières premières jusqu'à l'élimination ou le recyclage des déchets et en passant par la production et l'utilisation des moyens de production.

L'analyse de cycle de vie décrit non seulement les **impacts environnementaux directs**, mais aussi les impacts **indirects** qui sont liés aux activités agricoles considérées. Outre la **production dans l'exploitation**, l'analyse prend également en compte les **impacts environnementaux générés hors exploitation** par l'importation de moyens de production, comme les carburants ou les aliments pour animaux.

Lien vers l'étude : www.agroscope.ch/science

Contacts

Martina Alig Ceesay, Collaboratrice scientifique
Agroscope, Institut des sciences en durabilité agronomique IDU
Reckenholzstrasse 191, 8046 Zurich, Suisse
martina.alig@agroscope.admin.ch
+41 (0)58 468 71 71

Gérard Gaillard, Responsable du groupe de recherche Analyse de cycle de vie
Agroscope, Institut des sciences en durabilité agronomique IDU
Reckenholzstrasse 191, 8046 Zurich, Schweiz
gerard.gaillard@agroscope.admin.ch
+41 (0)58 468 73 50

Ania Biasio, Services Médias
Corporate Communication Agroscope
Reckenholzstrasse 191, 8046 Zurich, Suisse
ania.biasio@agroscope.admin.ch
+41 (0)58 468 72 74

www.agroscope.ch | Une bonne alimentation, un environnement sain